

GROUPE COOPÉRATIVE AGRICOLE LORRAINE

# Double filialisation du machinisme effective au 1<sup>er</sup> mai

**Le 1<sup>er</sup> mai, la Coopérative Agricole Lorraine scindera son activité machinisme dans deux filiales distinctes. L'une dédiée au négoce et à la réparation toutes marques, dont John Deere. La seconde orientée sur la manutention, à travers Jcb Agri. Une réponse aux enjeux réglementaires, aux évolutions du paysage des concédants et des exigences de la clientèle.**

**A**nnoncée à l'automne dernier, la filialisation de la branche machinisme du groupe Coopérative Agricole Lorraine (CAL) entre dans sa phase active. Le 29 avril prochain, à Maxéville, l'assemblée générale extraordinaire entérinera le projet d'apport partiel d'actif à deux entités bien distinctes.

## Exigences des concédants

Le négoce et la réparation de matériels agricoles et espaces verts de toutes marques, dont John Deere, seront basculés sur la société «New Hennequin», constituée sur la base de la filiale mosellane actuelle du groupe. L'activité concernant la marque Jcb Agri sera transférée à la société «New Jcb» créée à partir de l'autre filiale Loc Agri Lorraine.

Les noms définitifs des deux nouvelles entreprises seront seulement révélés ce jour-là. La coopérative vient de tenir quatre assemblées de section géographiques, sous la présidence de Pierre-Yves Simonin, pour expliquer dans le détail cette évolution stratégique.

Le secteur du machinisme évolue de plus en plus rapidement, tant dans la relation avec les constructeurs que celle avec les adhérents et clients, rappelle Jean-Marc Oudot, le président de la commission machinisme. «Il nous faut à la fois gérer des compétences dans un secteur en forte tension, prendre en compte la transition numérique, et capter les évolutions positives des agroéquipements». La forte progression du chiffre d'affaires sur la dernière décennie, dont une partie avec les non-adhérents, nécessitait parallèlement une évolution réglementaire.

Pour Jean-Marc Oudot «la filialisation apporte une réponse aux exigences des concédants sur le modèle de



**Pierre-Antoine Ferru (futur directeur général), Pierre-Yves Simonin (président), Éric Chrétien (directeur général) et Jean-Marc Oudot (vice-président et président de la commission machinisme).**



**Didier Lemarquis, précédemment directeur agroéquipement, nommé directeur général adjoint de la CAL, assure la transition à New Jcb.**

distribution, de management et de performances attendues». Enfin la CAL en escompte «une meilleure visibilité pour le client final, une harmonisation du traitement des personnels et des opportunités de développement».

## Proximité et homogénéité

Le modèle d'organisation des deux nouvelles entités repose sur trois «piliers» : le commerce et l'administration des ventes ; le service après-vente ; les liens fonctionnels et

les process avec les fonctions support. Le choix de la promotion interne a été privilégié pour constituer les équipes. Olivier Didelot dirigera New Hennequin, tandis que Didier Lemarquis assurera la transition à la tête de New Jcb ; il vient, par ailleurs, d'être nommé directeur général adjoint de la CAL.

En présentant son organigramme, Olivier Didelot affiche une volonté «de plus grande proximité et homogénéité», à travers les bases existantes. La feuille de route qui lui est assignée vise le développement des parts de marché, la pérennisation de la relation client et l'amélioration des performances économiques. Les autres défis reposent sur la prise en compte des évolutions sociétales et aussi sur la fidélisation de nouveaux collaborateurs qu'il faudra intéresser aux métiers, en leur donnant une meilleure image.

Des impératifs qui vaudront aussi pour New Jcb. Didier Lemarquis confirme le pro-



**Olivier Didelot, nommé directeur général de New Hennequin.**

jet de construction de locaux à terme sur le site central de Ville-en-Vermois. En attendant, la base principale Jcb sera installée à Virecourt, pour laquelle un aménagement est en cours dans le cadre de l'ancien bâtiment Point Vert. Une base secondaire sera positionnée à Metz.

Les installations New Hennequin serviront d'appui pour la fourniture de pièces, et pour les interventions des techniciens et mécaniciens Jcb, en complément du service itinérant sur les exploitations. Les commerciaux seront dédiés à

toute la gamme Jcb, y compris le Fastrac.

Un travail important a été conduit sur le transfert des personnels, explique Sophie Gasse, la directrice des ressources humaines. Un plan qui devait intégrer quatre niveaux d'enjeux sociaux : «définir l'organisation la plus adéquate ; garantir une équité de traitement et une rémunération avant transfert ; définir un statut social harmonisé». Au 1<sup>er</sup> mai, 144 salariés CAL, Hennequin, Loc Agri Lorraine et SECOP verront leurs contrats de travail transférés vers les deux nouvelles filiales qui compteront 170 collaborateurs équivalents temps plein.

## La carte John Deere

Un plan de communication va être mis en œuvre prochainement et jusqu'à la fin de l'année pour expliquer la transformation auprès des salariés, des adhérents, des clients et de tout l'environnement de la coopérative.

Une question reste sous-jacente à l'évolution du pôle agroéquipement de la CAL, celui du renouvellement de la carte John Deere qui vient à échéance en janvier 2023 pour les Ets Hennequin. Le constructeur américain affiche des exigences grandissantes sur la taille des concessions, leur rayonnement régional, l'organisation managériale et la prise en compte des nouvelles technologies à travers la Data, c'est-à-dire l'exploitation des données des exploitations agricoles qui représente une véritable valeur pour les fournisseurs.

La CAL est complètement impliquée depuis de nombreux mois sur le sujet, pour lequel les discussions se poursuivent, confirme le président Pierre-Yves Simonin.

Jean-Luc MASSON

## OPÉRATIONS CROISÉES

### Quatre apports et une fusion

La nouvelle organisation sera effective à l'issue de l'assemblée générale de la CAL du 29 avril ; et de celles des filiales, le 30 avril. Elle aura un effet rétroactif au 1<sup>er</sup> juillet 2021. Elle se traduira par l'apport par la CAL à Hennequin de la branche multimarques ; l'apport par la CAL à Loc Agri Lorraine de la branche Jcb ; l'apport par Hennequin à Loc Agri Lorraine de la branche Jcb ; l'apport par Loc Agri Lorraine à Hennequin de la branche multimarques ; et par la fusion-absorption de SECOP par Hennequin.

## GOUVERNANCES

### Comités exécutifs de cinq membres

Pour chacune des filiales, la présidence du comité exécutif est assurée par la CAL personne morale, représentée par un administrateur, Jean-Marc Oudot. Il est entouré de deux autres administrateurs de la CAL, du directeur général de la filiale et du directeur général du groupe.

## LA CLÉ DES CHIFFRES

### Le nouveau pôle agroéquipement

Deux filiales propriété à 100 % du groupe CAL :

- **NEW HENNEQUIN** : 70 M€ de chiffre d'affaires. Marques John Deere et autres.
  - 14 sites ; activité sur les quatre départements lorrains, le Bas-Rhin et la Haute-Saône.
  - 160 salariés ; bénéfice avant intérêt et impôt : 3 M€ ; capitaux propres : 23 M€.
- **NEW JCB** : 10 M€ de chiffre d'affaires. Marque Jcb Agri.
  - 2 sites ; activité sur les quatre départements lorrains et le Bas-Rhin.
  - 10 salariés ; bénéfice avant intérêt et impôt : 0,3 M€ ; capitaux propres : 3 M€.